

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 11 juillet 2024 Procès-verbal de séance

Le 11 juillet 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 5 juillet, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Frédéric DELALANDE - Amélie FEVRE

- dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Emily UNIA
- dont pouvoir donné par Amélie FEVRE à Christelle VAUCHER

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- absents : 2
- procurations : 2

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Gilles FONTAINE

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

Bâtiments communaux

Finances

- Divers devis à étudier

Logement communal

Agents communaux

SIEA

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 6 juin 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclaration préalable :

- Nizerel : piscine

Permis de construire :

- Route des Martollets : abri de jardin
- Route de la volière : avancée de toit et dalle en béton

Certificat d'urbanisme :

- Grand Mollard
- En prairie
- Montrin
- Route de Chamerande
- Impasse des champs

Bâtiments communaux

Les travaux d'aménagement de l'appartement du rez-de-chaussée sont achevés. Celui-ci sera proposé à la location.

Les travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable dans le secteur de la mairie et des Raviers ont débuté. Ceux-ci dureront jusqu'au mois de septembre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer des demandes de subventions auprès du Département de l'Ain, de l'ONaCVG et du Souvenir Français pour la restauration du monument aux morts et des stèles du carré militaire.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis de 118,80 € pour l'achat de matériel informatique à l'école auprès de D'CLIC
- Un devis de 266,26 € pour des produits d'entretien auprès de PLG
- Un devis de 89 € pour le réabonnement à la voix de l'Ain
- Un devis de 44,83 € pour la vérification des équipements pompiers
- Un devis de 214,80 € pour réparer l'estrade auprès de Equip'cité
- Un devis d'environ 36 000 € pour la réfection des routes de Montrin et du pigeonnier par la SOCAFL

Logement communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ajouter le nouvel appartement du rez-de-chaussée Nord la Cure au parc locatif de la commune à compter du 1^{er} août 2024 et décide de louer ce logement à Madame Aurélie MARTINEZ-MARTOS pour un loyer mensuel de 550 €.

Agents communaux

Le contrat de Rémy Béringuier, agent communal, a été renouvelé jusqu'au 8 septembre 2024. Murielle Meunier a été embauchée comme agent de restauration pour la cantine scolaire.

SIEA

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au groupement de commandes du SIEA pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le financement par le SIEA, via le recours au mécanisme des fonds de concours d'une IRVE. Cette subvention couvre 75 % du coût HT, dans la limite de 22 000 € HT maximum par commune.

Suite à une modification des statuts du SIEA afin de permettre l'intervention du SIEA en tant que prestataire de services dans des domaines plus étendus qu'actuellement, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du SIEA.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le schéma directeur des infrastructures de recharges électriques (SDIRVE) élaboré par le SIEA dans le cadre d'une prestation de service.

Commissions communales

Commission voirie

Madame le Maire et des membres de la commission ont rencontré M. Gaillard nouveau responsable de l'agence routière du département. Un aménagement temporaire sera réalisé au niveau du plateau de la RD2 afin d'empêcher les véhicules d'empiéter sur les bas-côtés.

Pour faire suite à la demande d'un administré, la commune va investir dans des panneaux de signalisation afin de sécuriser l'accès aux abribus sur la route de Cuisery.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Le 27 juin, la commune a été conviée à une réunion relative au renforcement des digues. Le cabinet d'étude, prestataire de la Communauté de communes a présenté le projet qui sera soumis à validation de l'état.

Madame le Maire a assisté le 27 juin à la commission environnement de la Communauté de communes. Les horaires d'accès à la déchetterie seront modifiés durant la période estivale.

Madame le Maire et Philippe VILARD rendent compte du conseil communautaire du 8 juillet

Comptes rendus de diverses réunions :

Madame le Maire rend compte du CoPil Natura 2000 du 11 juin.

Madame le Maire et Catherine POMMET ont participé au CoPil du PEDT.

Stéphanie DEY et Catherine POMMET rendent compte du conseil d'école du 20 juin.

Philippe VILARD fait le bilan de l'AG du foot du district de l'Ain.

Gilles FONTAINE et Chantal CHATAGNIER informent de la réunion du SBVR.

Gilles FONTAINE rend compte de la réunion du Syndicat de l'eau du 9 juillet.

Philippe VILARD a assisté à l'AG de Bresse impro.

Informations diverses

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention de partenariat entre la commune et l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Pont-de-Vaux (ADSB). Il s'agit d'équiper les véhicules communaux d'autocollants « Je donne mon sang et vous ? »

Cette année encore, La commune a eu le plaisir d'accueillir des résidents de L'EHPAD pour un pique-nique sous le préau de la salle multifonction.

Le 13 juin Madame le Maire a assisté à l'inauguration de la maison de la famille et de la parentalité.

Madame le Maire remercie Rantanplan qui a animé la fête de la musique dans le quartier du village le 21 juin.

La mairie sera fermée au public du 29 juillet au 2 aout et le vendredi 16 aout.

Clôture de la séance à 21h35

Le secrétaire de séance, Gilles Fontaine



Le Maire, Emily UNIA

